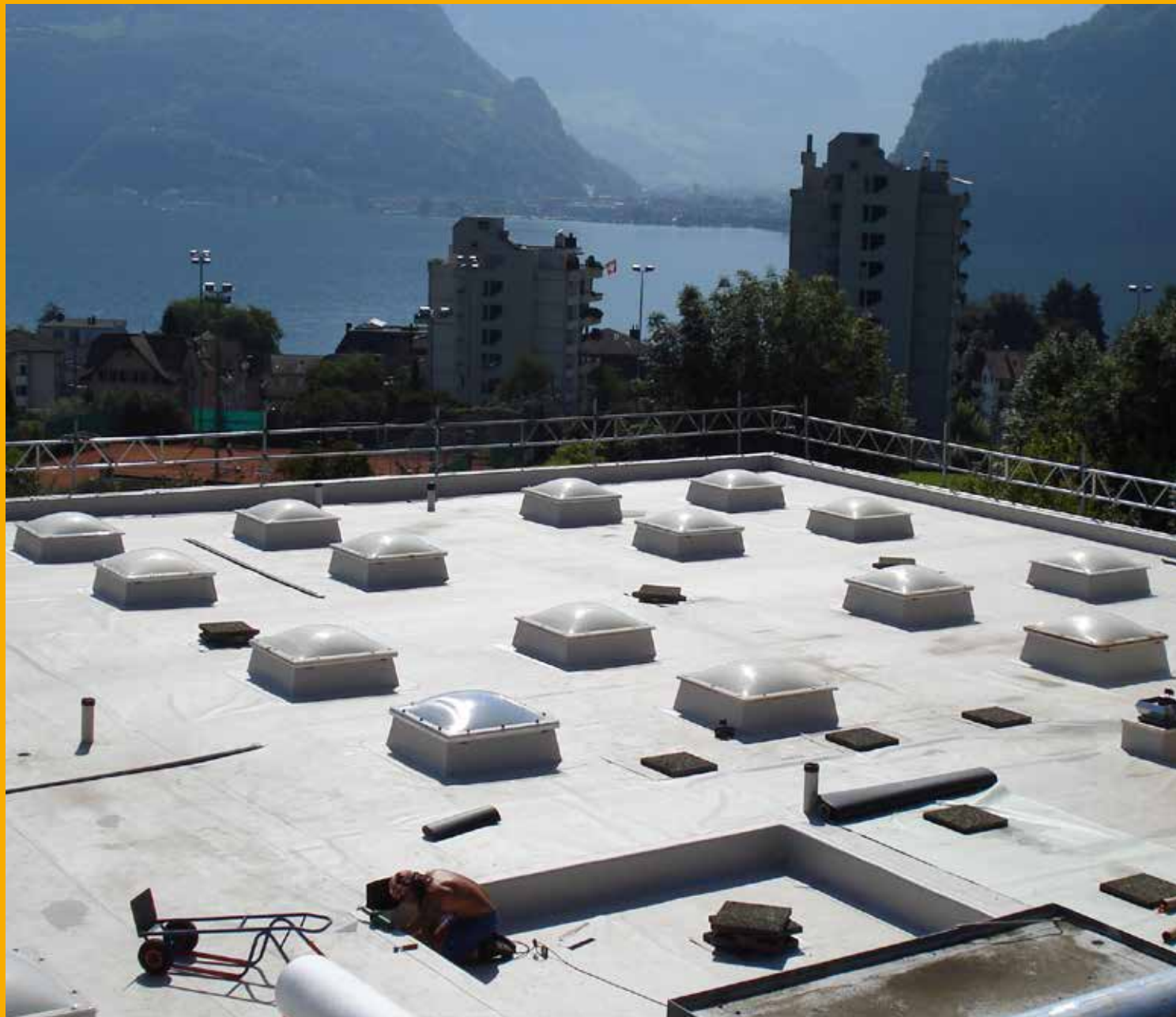




LE PROGRAMME DU BÂTIMENT ASSAINISSEZ MAINTENANT !

JAMAIS UN ASSAINISSEMENT N'A ÉTÉ AUSSI ATTRACTIF !

L'enveloppe du bâtiment soutient les rénovations énergétiques des bâtiments dans toute la Suisse. Notamment pour l'assainissement aussi bien de la toiture, de la façade ou des fenêtres. Depuis le début 2017, plusieurs cantons ont amélioré leur soutien à cette démarche de manière significative.

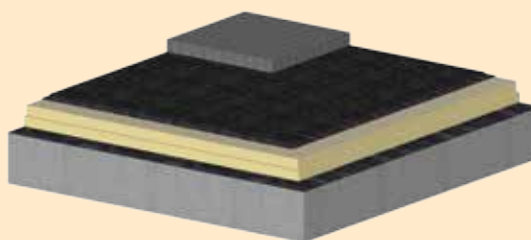
BON A SAVOIR !

- L'aide cantonale
- L'octroi du soutien est déterminé par le canton dans lequel se trouve le bâtiment à assainir.
- En effet, les contributions divergent en fonction du canton, plus de détail en dernière page.
- Le lieu ou l'entreprise exempté de la taxe CO₂, par la conclusion d'un contrat avec la Fondation Centime Climatique, n'ont pas droit à cette subvention.
- Au niveau fiscal, le montant investi pour l'entretien ainsi que celui débouché sur une plus-value de la valeur immobilière peuvent être déduits de l'impôt fédéral direct. Toutefois cette réglementation peut varier d'un canton à l'autre. Veuillez donc vous référer aux différentes réglementations cantonales.
- A partir d'une certaine contribution (CHF 10'000) un Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments Plus doit être établi par un expert CECB (voir dernière page et www.cecb.ch)

EXEMPLE : RÉDUCTION DES COÛTS EN RELATION AVEC

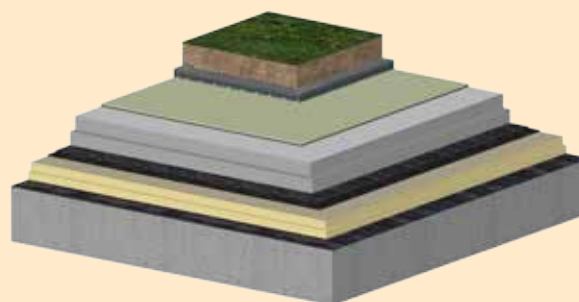
CONSTRUCTION EXISTANTE

Sous-construction en béton
Pare-vapeur bitumeux
Isolation thermique PU 80mm
 λ 0.035 W/(m•K) d'après la Norme SIA 279
Etanchéité bitumineuse
Couche de lestage en gravier 50mm
Valeur U 0.385 W/(m²•K)



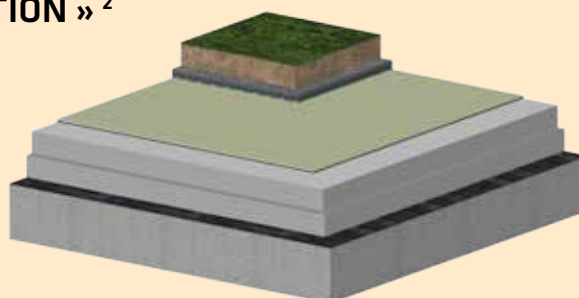
RÉNOVATION « TOITURE DUO » ¹

Sous-construction en béton
Pare-vapeur bitumeux (existant)
Isolation thermique PU 80mm
 λ 0.035 W/(m•K) d'après la Norme SIA 279
Etanchéité bitumineuse (existant)
Isolation thermique S-Therm Plus 80 mm, λ_D 0.029 W/(m•K)
Membrane d'étanchéité Sarnafil TG 66
Végétalisation extensive 100mm
Valeur U 0.187 W/(m²•K)



RÉNOVATION « NOUVELLE CONSTRUCTION » ²

Sous-construction en béton
Pare-vapeur bitumeux EVA 35
Isolation thermique S-Therm Plus 160 mm, λ_D 0.029 W/(m•K)
Membrane d'étanchéité Sarnafil TG 66
Végétalisation extensive 100mm
Valeur U 0.172 W/(m²•K)



¹ CRITÈRE DÉTERMINANT POUR UNE VARIANTE DE RÉNOVATION AVEC « TOITURE DUO » :

La construction existante est intact, sèche et sera optimisée énergétiquement.

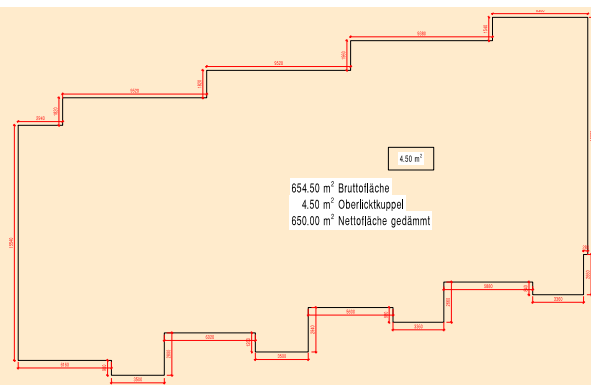
² CRITÈRE DÉTERMINANT POUR UNE VARIANTE DE RÉNOVATION AVEC « NOUVELLE CONSTRUCTION » :

Si le toit n'est pas intact, sec, alors une nouvelle construction s'impose.

LES CONDITIONS REQUISES LES PLUS IMPORTANTES (NON EXHAUSTIVE)

- La demande doit impérativement être soumise avant le début des travaux.
- Le bâtiment à rénover a été construit avant 2000. (le bâtiment à réhabiliter a été construit.)
- Seules les pièces chauffées au préalable sont soumises à la subvention (exception : aménagement des combles)
- Pour votre demande, un montant minimum est requis (dans la plupart des cantons les montants inférieurs à CHF 3'000.– ne donnent droit à aucune subvention cantonale complémentaire).
- Les mesures doivent être planifiées et réalisées selon les règles de l'art. (l'usage professionnel)
- La subvention est valable 2 ans après la date de validation. Avant la fin de ce délai, la rénovation doit être réalisée et la confirmation d'exécution envoyée à l'office cantonal compétente. (Une demande de délai supplémentaire peut exceptionnellement être obtenue moyennant certaines justifications).

UN ASSAINISSEMENT DANS LE CANTON DE LUCERNE



COÛT APPROXIMATIF POUR CET EXEMPLE DE TOITURE (650 M2)

Variante de rénovation « toiture Duo »¹

Travail et matériel pour la rénovation

CHF 132.00 / m²

CHF 85'800.00

Programme de subvention 2017 (valable pour le canton de LU)

CHF 60.00 / m²

CHF 39'000.00

Frais à votre charge

CHF 72.00 / m²

CHF 46'800.00 *

Reprise de la construction existante – TVA non comprise – exclusif (rapport de CECB-plus)

Coût pour le rehaussement du bord du toit inclus dans le prix

* moins-value pour gravier au lieu de toiture végétalisée environ CHF 5'200.00

COÛT APPROXIMATIF POUR CET EXEMPLE DE TOITURE (650 M2)

Variante de rénovation « nouvelle construction »²

Travail et matériel pour la rénovation

CHF 177.00 / m²

CHF 115'050.00

Programme de subvention 2017 (valable pour le canton de LU)

CHF 60.00 / m²

CHF 39'000.00

Frais à votre charge

CHF 117.00 / m²

CHF 76'050.00 *

Reprise de la construction existante – TVA non comprise – exclusif (rapport de CECB-plus)

Coût pour le rehaussement du bord du toit inclus dans le prix

* moins-value pour gravier au lieu de toiture végétalisée environ CHF 5'200.00

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR LE SOUTIEN SUIVANT

- évaluation de l'état actuel de la toiture y compris le métré
- établissement d'une soumission avec le descriptif des détails des travaux
- communication des coordonnées d'entrepreneurs spécialisés
- instruction quant à la marche à suivre pour l'obtention des subventions.

Pour la rénovation des façades, veuillez-vous adresser à nos partenaires de Sarna-Granol AG (www.sarna-granol.ch)

LE PROGRAMME DU BÂTIMENT DE CHAQUE CANTON EN UN SEUL COUP D'ŒIL

	Subvention			Suppl. 2017	Condition pour supplément	Bonus	Condition pour Bonus	Montant minimum	Montant maximal	CECB ¹⁾ Plus dès subvention de
	Toit	Mur	Fenêtre							
AG	40.00	40.00		20.00	En supplément pour murs extérieurs	20.00	Min. 90% surface totale isolée façade/toit	3'000.00	50'000.00	10'000.00
AI	40.00	40.00			20% supplémentaire si toutes surfaces assainies			3'000.00		10'000.00
AR	40.00	40.00				15.00	Si toutes les surfaces sont assainies	3'000.00	50 % investissement total	10'000.00
BE	80.00*	80.00*			2-6 classes énergétiques CHF 80 - 160 m ² SRE ²⁾		Si de G à A = CHF 160/m ² (+6 classes)	3'000.00	Amélioration de 2 classes énergétiques CECB	
BL	50.00	70.00	40.00	10.00	Assainissement complet Minergie CHF 80-120/m ² SRE		Min. 90% surface totale isolée façade/toit	500.00	100'000.00	10'000.00
BS	40.00	40.00	70.00					1'000.00	50 % investissement total	10'000.00
FR	60.00	60.00				Classe CECB 2-6 de CHF 30 -180		3'000.00	50 % investissement total	10'000.00
GE	70.00	70.00	70.00			CHF 20 / m ² pour assainissement total (toit/mur/fenêtre)	Min. 90% surface totale isolée façade/toit	3'000.00		10'000.00
GL	60.00	60.00	60.00					3'000.00	100'000.00	10'000.00
GR	60.00	60.00	30.00				Min. 90% surface totale isolée façade/toit	1'000.00	200'000.00	10'000.00
JU	40.00	40.00						3'000.00	100'000.00	10'000.00
LU	60.00	60.00						3'000.00	50 % investissement total	10'000.00
NE	60.00	60.00				si classé minergie		3'000.00		10'000.00
NW	60.00	60.00						3'000.00		10'000.00
OW	60.00	60.00					Min. 90% surface totale isolée façade/toit	3'000.00	50 % investissement total	10'000.00
SG	40.00	40.00						1'000.00	50 % investissement total	10'000.00
SH	40.00	50.00				5'000.00	Classe CECB C atteinte	2'000.00	50 % investissement total	10'000.00
SO	40.00	40.00				Montant supérieur avec calcul de rentabilité		3'000.00	50'000.00	10'000.00
SZ	60.00	60.00						3'000.00	50 % investissement total	10'000.00
TG	40.00	50.00	70.00					1'000.00	50 % investissement total	10'000.00
TI	40.00	40.00	40.00					2'000.00	100'000.00	10'000.00
UR	60.00	60.00			Pour surface isolée			3'000.00		10'000.00
VD	70.00	70.00		20.00	Si valeur U ≤ 0.15 W/(m ² *K)	20.00	Min. 90% surface totale isolée façade/toit	3'000.00		10'000.00
VS	70.00	70.00						3'000.00	30 % investissement total	10'000.00
ZG	60.00	60.00						3'000.00	50 % investissement total	10'000.00
ZH	40.00	40.00		20.00	Supplément pour mur extérieur	20.00	Min. 90% surface totale isolée façade/toit	3'000.00		10'000.00

* Possible seulement avec assainissement total

1) CECB = Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments

2) SRE = Surface Référence Energétique

CONTACTER VOTRE CONSEILLER TECHNIQUE RÉGIONAL.

IL VOUS SOUTIENT DANS CE PROGRAMME D'ÉCONOMIE LORS D'ASSAINISSEMENT !

Informations non exhaustives et sans garantie de mars 2017.
Nos conditions générales de vente actuelles sont applicables.
Avant utilisation et application, consultez les notices techniques régionales.

**SIKA SCHWEIZ AG
ROOFING**

Route de la Chocolatière 27
1026 Echandens

Contact

Téléphone 058 436 50 40
e-Mail echandens@ch.sika.com
www.sarnafil.ch · www.sika.ch

BUILDING TRUST

